

Le **Programme d'établissement** d'IRCC offre des services qui permettent aux résidents permanents (RPs), y compris les réfugiés et les personnes protégées, de contribuer à répondre aux besoins du Canada en matière de développement économique, social et culturel.

Le **Programme de réinstallation** (PAR) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) offre des services essentiels immédiats et un soutien financier aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) à leur arrivée au Canada. Les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les réfugiés désignés par un bureau des visas au titre du Programme mixte (RDBV M) sont admissibles à des services limités dans le cadre du PAR aux points d'entrée.

Les services de réinstallation and d'établissement sont financés par l'entremise d'ententes de contribution et sont offerts par des fournisseurs de services tiers (FS).



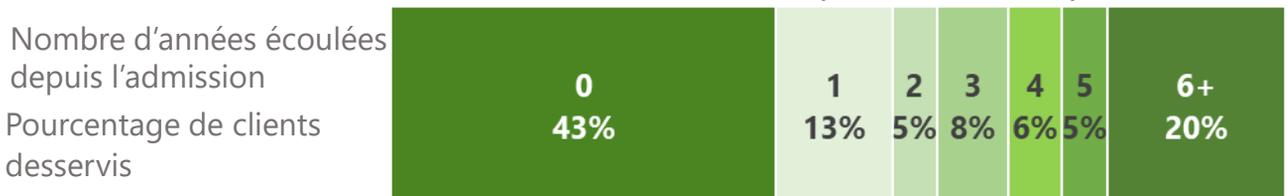
Statistique clés de l'Ontario:

\$ 446,3M fonds d'établissement affectés
217 FS financés
195 148 Admissions de RP
327 659 Clients d'établissement
28 280 Clients de réinstallation

Type de service	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	% change
Évaluation des besoins et des atouts et aiguillage	145 173	101 537	114 527	166 571	+45 %
Services d'information et d'orientation	263 186	172 106	192 259	268 446	+40 %
Services liés à l'emploi	25 221	19 448	21 803	34 235	+57 %
Évaluation des compétences linguistiques	48 075	16 368	27 427	56 873	+107 %
Formation linguistique	48 390	35 947	36 651	49 457	+35 %
Connexions communautaires	33 267	23 736	30 372	44 285	+46 %
Services de soutien	56 914	34 050	35 593	52 355	+47 %
Amélioration de la prestation des services*	1 147	953	216	421	+95 %
Services de réinstallation	19 949	4 817	10 330	28 280	+174 %
Nombre total de clients uniques	324 295	210 886	238 100	341 046	+43 %

Étant donné qu'un client peut recevoir plusieurs services, il est possible que la somme des clients par type de service reçu soit supérieure au nombre total de clients uniques. Le nombre total de clients uniques inclut chaque client une seule fois, quel que soit le nombre de services qu'il a reçus.

En 2022-2023, 20 % des clients qui recevaient des services de réinstallation ou d'établissement en Ontario étaient au Canada depuis six ans ou plus.



Ceux recevant des services au-delà de six ans étaient en grande partie des familles parrainées (38 %) et des réfugiés (35 %).



En 2022-23, il y a eu **16 658** clients afghans (**6 %**) et **33 153** clients ukrainiens (**10 %**).



N'eût été de ces clients, il y aurait eu **291 235** clients des services d'établissement ou de réinstallation, contre **341 046**.

Données démographiques sur les clients des services d'établissement ou de réinstallation desservis en Ontario en 2022-2023



80%
18 ans et plus



19%
Moins de 18 ans



Pays de naissance (les cinq principaux)

	Inde	12 %
	Ukraine	9 %
	Chine	9 %
	Afghanistan	7 %
	Syrie	6 %

Connaissance des langues officielles

Anglais	51 %
Français	2 %
Les deux	4 %
Aucune	31 %
Non précisé	12 %

Langue dans laquelle les services ont été offerts

English	69 %
Arabic	13 %
Ukrainian	7 %
Mandarin	6 %
Dari	5 %

Résultats en matière d'établissement des nouveaux arrivants au Canada et en Alberta

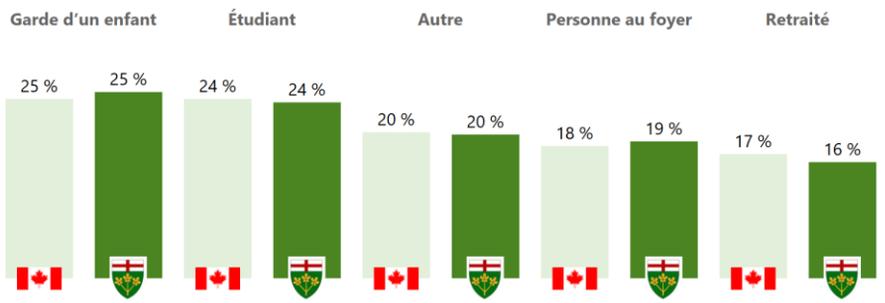
Occupe actuellement un emploi



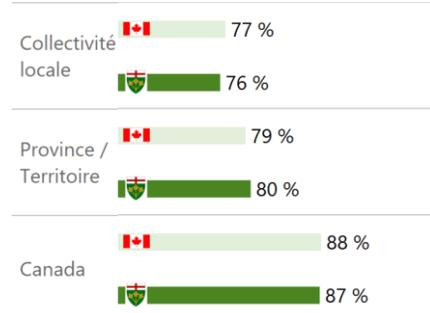
Travaille à temps plein



Principales raisons pour lesquelles les personnes ne travaillent pas

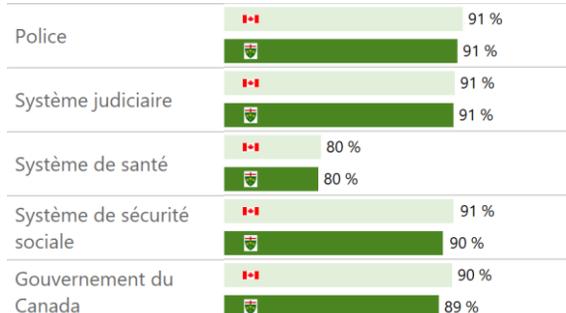


sentiment d'appartenance aux ...



91 %
... en d'accord que leur communauté se montre accueillante envers les nouveaux arrivants

Degré de confiance en...



À propos de cette fiche d'information...

Sources des données: Cubes de données d'IRCC sur les services d'établissement et les résidents permanents, 31 juin 2023 (données extraites en août 2023); Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants, la vague 2022.

Mises en garde au sujet des données :

- Les données comprennent les services avant l'arrivée et les services d'établissement au Canada, les services du PAR, l'amélioration de la prestation des services et les programmes pilotes signalés par les fournisseurs de services financés par IRCC qui sont en Alberta.
- La catégorie « Autre » comprend la catégorie humanitaire et les personnes dont la catégorie n'est pas précisée (pas des résidents permanents).
- La catégorie « Réfugiés » comprend les réfugiés réinstallés et les personnes protégées.
- Il est possible que la somme des pourcentages n'équivaille pas à 100 %.
- La connaissance des langues officielles est autodéclarée.
- Comme les données sont saisies par les fournisseurs de services, les rapports pour une même période et produits à différents moments peuvent contenir des données quelque peu différentes. IRCC examine activement la qualité et l'intégrité des données.
- Les données sur les résidents permanents sont préliminaires et sujettes à changements.